

**Le Conseil de développement  
économique des municipalités  
bilingues du Manitoba inc.**

États financiers  
**31 mars 2019**

# **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**

Table des matières

**31 mars 2019**

---

	<b>Page</b>
<b>Rapport de l'auditeur indépendant</b>	<b>2-3</b>
<b>États financiers</b>	
État de la situation financière	<b>4</b>
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	<b>5</b>
État des flux de trésorerie	<b>6</b>
Notes afférentes aux états financiers	<b>7-14</b>

# CSTP CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

## COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE

63073 DEACON ROAD, P.O. Box 7 GRP 559 RR5, WINNIPEG, MB R2C 2Z2

TEL. 204.222.0836 CELL. 204.801.1082 EMAIL. CSTPCA@MTS.NET

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres et au conseil d'administration de  
Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.

#### Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de **Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba inc.**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019, et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars 2019, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à mon audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenu sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

#### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

#### Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles



sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- J'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- J'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- J'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- J'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*CAP Chartered Professional Accountant  
Comptable professionnelle agréée*

Winnipeg (Manitoba)  
9 octobre 2019

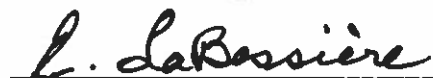
# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État de la situation financière

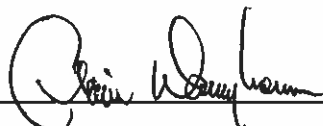
Au 31 mars 2019

				31 mars 2019	31 mars 2018
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
<b>ACTIF</b>					
Encaisse	244 991	238 176	-	483 167	314 125
Subventions à recevoir	169 137	-	-	169 137	256 934
Comptes à recevoir	23 581	5 593	-	29 174	126 851
TPS à recevoir	9 997	-	-	9 997	10 284
Frais payés d'avance	15 774	-	-	15 774	3 811
Placements (note 3)	-	376 936	-	376 936	292 289
Prêts aux petites entreprises (note 4)	-	244 005	-	244 005	284 439
Parts de surplus Caisse Groupe Financier Ltée.	1 706	18 302	-	20 008	20 008
Immobilisations (note 5)	-	-	53 295	53 295	48 062
	<b>465 186</b>	<b>883 012</b>	<b>53 295</b>	<b>1 401 493</b>	<b>1 356 803</b>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>					
<b>PASSIF</b>					
Avances bancaires (note 6)	-	-	-	-	31 663
Comptes à payer et dettes courues	209 523	4 698	-	214 221	205 725
Revenus reportés (note 8)	204 527	-	-	204 527	113 432
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)	-	-	40 995	40 995	34 732
Dettes à long-terme (note 9)	-	303 005	-	303 005	284 439
	<b>414 050</b>	<b>307 703</b>	<b>40 995</b>	<b>762 748</b>	<b>669 991</b>
<b>ACTIF NET</b>					
Fonds général (note 2)	26 136	-	-	26 136	25 171
Fonds d'investissement (note 2)	-	575 309	-	575 309	623 311
Fonds de réserve (note 2)	25 000	-	-	25 000	25 000
Fonds des immobilisations (note 11)	-	-	12 300	12 300	13 330
	<b>51 136</b>	<b>575 309</b>	<b>12 300</b>	<b>638 745</b>	<b>686 812</b>
	<b>465 186</b>	<b>883 012</b>	<b>53 295</b>	<b>1 401 493</b>	<b>1 356 803</b>

Approuvé au nom du conseil d'administration :



Président



Trésorier

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

31 mars 2019

				2019	2018
	Fonds général \$	Fonds d'investissement \$	Fonds des immobilisations \$	Total \$	Total \$
<b>Revenus</b>					
Accords de contributions et subventions					
Diversification de l'économie de					
l'Ouest Canada	515 255	-	-	515 255	545 000
Service Canada	535 873	-	-	535 873	520 000
Patrimoine canadien	190 503	-	-	190 503	165 000
Projets (note 14)	1 006 312	-	-	1 006 312	910 291
Divers (note 15)	165 230	-	-	165 230	165 850
Intérêts	-	25 337	-	25 337	25 626
Amortissement des apports reportés aux immobilisations (note 7)	-	-	12 289	12 289	10 001
Recouvrement de mauvaises créances	-	350	-	350	-
	<b>2 413 173</b>	<b>25 687</b>	<b>12 289</b>	<b>2 451 149</b>	<b>2 341 768</b>
<b>Dépenses</b>					
Salaires et bénéfiques	1 254 805	-	-	1 254 805	1 185 537
Frais professionnels et consultants	344 859	-	-	344 859	278 424
Loyer et entretien des locaux	215 824	-	-	215 824	229 710
Kilométrages, repas et frais de voyages	147 815	-	-	147 815	138 248
Publicité et marketing	142 222	-	-	142 222	169 186
Allocations aux participants et remboursements aux employeurs	133 056	-	-	133 056	81 304
Frais de bureau	75 240	-	-	75 240	88 375
Divers (note 15)	67 062	-	-	67 062	72 920
Mauvaises créances	-	59 000	-	59 000	-
Télécommunications	21 881	-	-	21 881	22 473
Amortissement	-	-	14 984	14 984	12 601
Intérêts sur dette à long terme	-	14 687	-	14 687	13 709
Assurances	5 387	-	-	5 387	5 042
Frais bancaires et intérêts	1 206	2	-	1 208	1 409
Frais de poste et livraison	1 186	-	-	1 186	1 261
	<b>2 410 543</b>	<b>73 689</b>	<b>14 984</b>	<b>2 499 216</b>	<b>2 300 199</b>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus   sur les dépenses</b>	<b>2 630</b>	<b>( 48 002)</b>	<b>( 2 695)</b>	<b>( 48 067)</b>	<b>41 569</b>
Transfert pour achats en immobilisations	( 1 665)		1 665	-	-
<b>Actif net au début de l'exercice</b>	<b>50 171</b>	<b>623 311</b>	<b>13 330</b>	<b>686 812</b>	<b>645 243</b>
<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>	<b>51 136</b>	<b>575 309</b>	<b>12 300</b>	<b>638 745</b>	<b>686 812</b>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

(5)

**Le Conseil de développement économique  
des municipalités bilingues du Manitoba Inc.**

État des flux de trésorerie

31 mars 2019

	2019 \$	2018 \$
<b>Activités liées au fonctionnement</b>		
Contributions gouvernementales	2 216 548	2 290 297
Contributions non-gouvernementales	199 286	43 464
Argent reçu des clients et commandites	161 625	140 529
Argent payé aux fournisseurs et aux employés	(2 297 957)	(2 237 985)
Intérêts sur dépôts à terme	9 648	10 357
Intérêts sur dette à long terme	( 16 956)	( 7 930)
	<u>272 194</u>	<u>238 732</u>
<b>Activités liées au financement</b>		
Prêt à long terme déboursé	75,000	75,000
Contributions gouvernementales pour achats d'immobilisations	18,552	12,638
Repaiement de la dette à long terme	( 56 434)	( 52 071)
	<u>37 118</u>	<u>35 567</u>
<b>Activités liées aux investissements</b>		
Prêts aux petites entreprises	( 3 743)	( 9 816)
Placements	( 84 647)	51 028
Achats d'immobilisations	( 20 217)	( 14 442)
	<u>( 108 607)</u>	<u>26 770</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'encaisse pour l'exercice</b>	<u>200 705</u>	<u>301 069</u>
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>302 470</u>	<u>1 401</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u>503 175</u>	<u>302 470</u>
<b>Représenté par:</b>		
Encaisse - Fonds général	244 991	-
Encaisse - Fonds d'investissements	238 176	314 125
Parts de surplus	20 008	20 008
Avances bancaires - Fonds général	-	( 31 663)
	<u>503 175</u>	<u>302 470</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

---

## 1 Constitution

La société fut constituée comme société sans capital-actions et à but non-lucratif en vertu de la loi sur les corporations du Manitoba. Elle débuta ses activités en janvier 1996.

La société a comme mission de stimuler, encourager, appuyer et coordonner le développement économique dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba ("AMBM").

La société est exempte d'impôt sous l'article 149 (1)(l) de la loi d'impôt sur le revenu.

## 2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif du Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

### a) Comptabilité par fonds

Les revenus et les dépenses afférentes à la prestation de services et à l'administration sont présentés dans le *fonds général*.

Les revenus d'intérêts, les revenus, les dépenses ainsi que les gains et pertes sur les ressources du fonds d'investissement sont présentés dans le *fonds d'investissement*. Les revenus tirés de ressources du fonds d'investissement sont grevés d'affectations externes.

Le *fonds des immobilisations* présente les actifs, les passifs, les revenus et les dépenses afférents aux immobilisations.

Le *fonds de réserve* a été établi avec des ressources que la société a mis de côté afin d'aider à financer certains projets. Le fonds est grevé d'affectations internes.

### b) Constatation des revenus

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports.

Les apports affectés tels que les subventions des pouvoirs publics et les revenus d'intérêts du fonds d'investissements sont constatés à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées. Le solde des subventions reçues est reporté aux années futures comme revenus reportés sur le bilan.

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont constatés comme revenu selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les fractions non-amorties des subventions reçues désignées à l'acquisition des immobilisations sont reportées aux années futures comme apports affectés afférents aux immobilisations sur le bilan.

Les apports non affectés tels que les intérêts sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.



# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

---

## 2 Principales méthodes comptables *(suivi)*

### c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Améliorations locatives	99 mois
Mobilier et équipements	10 ans
Équipement informatique	3 ans

### d) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur au moment de leur acquisition ou de leur émission.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif sont comptabilisés à leur juste valeur, tout gain ou toute perte non réalisé étant comptabilisé dans l'état de résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait s'être déprécié.

Les coûts de transaction attribuables à l'acquisition, à la sortie ou à l'émission des instruments financiers sont passés en charges dans le cas des éléments qui sont réévalués à la juste valeur à la date de chaque état de la situation financière et ils sont imputés aux instruments financiers dans le cas de ceux qui sont évalué au cours après amortissement.

### e) Trésorerie et les équivalents de trésorerie

La politique de la société consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant l'encaisse, les avances bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et le disponible et les parts de surplus. De plus, les dépôts à terme du fonds d'investissements détenus comme sécurité contre la dette à long-terme ne sont pas inclus dans la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

### f) Recours à des estimations

La préparation d'états financiers, selon les normes comptables pour organismes sans but lucratif du Canada, exige que la direction établisse des estimations et formule des hypothèses à l'égard des montants d'actif et de passif portés au bilan et des éléments de l'actif et du passif éventuels à la date du bilan ainsi que des montants de revenus et de dépenses imputés au cours de l'exercice couvert par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

## 2 Principales méthodes comptables (suivi)

### g) Fonds d'investissement

Le fonds d'investissement est un fonds d'affectation externe. Il fut établi par des contributions de 500 000 \$ de Diversification de l'économie de l'Ouest Canada ('DÉO'). Ce fonds a pour bût de fournir des prêts aux petites entreprises dans les communautés de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba et dans les autres communautés francophones.

L'accord du 15 septembre 1998 relatif au fonds d'investissement a pris fin le 31 mars 2011.

Ayant reçu l'assurance de la société que les fonds continueraient d'être utilisés selon l'usage auquel ils étaient originalement destinés, DÉO a décidé de laisser la gestion des fonds aux soins de la société.

## 3 Placements

Les placements comprennent des dépôts à terme détenus à la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 3,00 % à 4,75 %.

Ces dépôts à terme viennent à échéance comme suit mais sont encaissables en tout temps sans pénalité:

	\$
Exercice terminé le 31 mars 2022	59 729
2024	164 770
2025	77 437
2026	75 000
	<u>376 936</u>

## 4 Prêts aux petites entreprises

Les prêts aux petites entreprises varient de 9 597 \$ à 75 000 \$. Ils portent intérêts à des taux de 5,0 % à 6,75 % et sont remboursables sur une période de 5 à 7 ans.

La provision de créances douteuses fût augmenté au 31 mars 2019 pour inscrire l'incertitude des prêts aux petites entreprises.

Au 31 mars 2019, une entente fût mise en place pour le repaiement d'une marge de crédit garanti par la société. La provision douteuse de 20 000 \$ établie en 2015-2016 pour cette marge diminua à mesure que les paiements sont reçus. Le recouvrement apparaît sur l'état des résultats comme recouvrement de mauvaises créances.

	31 mars 2019 \$	31 mars 2018 \$
Prêts aux petites entreprises	322 655	304 439
Moins: Provision pour créances douteuses	<u>( 78 650)</u>	<u>( 20 000)</u>
	<u>244 005</u>	<u>284 439</u>

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

## 5 Immobilisations

	31 mars 2019			31 mars 2018		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Améliorations locatives	54 524	44 070	10 454	54 524	42 398	12 126
Mobilier et équipements	188 620	155 443	33 177	168 403	151 831	16 572
Équipements informatiques	38 471	28 807	9 664	38 471	19 107	19 364
	<u>281 615</u>	<u>228 320</u>	<u>53 295</u>	<u>261 398</u>	<u>213 336</u>	<u>48 062</u>

## 6 Avances bancaires

La société a une marge de crédit de 300 000 \$ portant intérêt au taux de base de l'institution financière plus 1,5 % (5,60 % au 31 mars 2019). Un contrat de sûreté en premier rang sur tout l'actif de la société a été grevé en garantie de la marge de crédit. La société n'utilisait pas la marge de crédit au 31 mars 2019.

## 7 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations présentés comprennent les fractions non-amorties des subventions reçues ayant servi à l'acquisition des immobilisations.

L'évolution des apports reportés afférents aux immobilisations est comme suit :

	31 mars 2019 \$	31 mars 2018 \$
Solde, au début de l'exercice	34 732	32 096
Subventions reçues ayant servi à l'acquisition d'immobilisations		
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada	8 863	-
Secrétariat du tourisme Manitoba	9 689	-
Emploi et Développement social Canada - Premier Choix	-	12 637
Montant amortis dans les résultats	<u>( 12 289)</u>	<u>( 10 001)</u>
Solde, à la fin de l'exercice	<u>40 995</u>	<u>34 732</u>

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

## 8 Revenus reportés

Les revenus reportés de la société comprennent les fractions des fonds reçus pour les projets non-complétés au cours de l'exercice considérés et destinés à couvrir les charges de projets durant l'exercice subséquent.

	Revenus reportés au 31 mars 2018 \$	Montants reçus et à recevoir \$	Revenus reconnus \$	Revenus reportés au 31 mars 2019 \$
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - 2018-2019	-	536 137	( 515 255)	20 882
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - 2019-2020	-	45 417	-	45 417
Emploi et Développement social Canada - programmation	-	541 681	( 535 873)	5 808
Patrimoine Canadien - programmation	-	198 000	( 190 503)	7 497
Emploi et Développement social Canada - Premier Choix	-	322 570	( 313 864)	8 706
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	-	212 379	( 211 468)	911
Revenus divers (note 15)	9 016	162 672	( 165 230)	6 458
Province du Manitoba - Croissance, Entreprise et Commerce	-	97 000	( 86 254)	10 746
Autres projets (note 14)	62 406	33 347	( 57 026)	38 727
Division scolaire franco-manitobaine - Employabilité	20 000	-	( 11 550)	8 450
Caisse Groupe Financier Ltée. - projets jeunes entreprises	7 145	25 000	( 10 085)	22 060
Bureau de l'éducation française - projets jeunes entreprises	-	5 000	( 1 000)	4 000
RDÉE Canada - Corridor touristique	14 865	10 000	-	24 865
	113 432	2 189 203	(2 098 108)	204 527

## 9 Dette à long-terme

La dette à long-terme comprend les emprunts de la Caisse Groupe Financier Ltée. portant intérêts à des taux de 5,0 % à 6,75 % remboursables en versements mensuels de 5 780 \$ comprenant le capital et les intérêts et remboursable sur une période de 5 à 7 ans. Les placements de la société sont grevés en garantie des emprunts.

## 10 Engagements

Les engagements minimaux pour les prochains cinq ans en vertu de baux pour locaux renouvelé jusqu'en juin 2020 et en vertu de baux d'équipements se terminant en janvier 2024 et en novembre 2024 se répartissent comme suit :

	Locaux \$	Équipements \$	Total \$
Exercice se terminant le 31 mars 2020	214 771	17 310	232 081
2021	53 693	17 310	71 003
2022	-	17 310	17 310
2023	-	17 310	17 310
2024	-	8 740	8 740

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

---

## 11 Fonds des immobilisations

	31 mars 2019 \$	31 mars 2018 \$
Immobilisations	53 295	48 062
Moins: Apports reportés	( 40 995)	( 34 732)
Fonds des immobilisations	<u>12 300</u>	<u>13 330</u>

## 12 Gestion du capital

Le capital de la société est constitué de ses actifs nets. Les objectifs de la société en ce qui a trait à la gestion de son capital consistent à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. La société gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière qu'il soit maintenu à un niveau satisfaisant. Comme organisme sans but lucratif, la société est dépendante des revenus annuels de subventions. Depuis la période précédente, il n'y eu aucun changement à ce que la société considère comme faisant partie de son capital.

## 13 Exposition et gestion des risques reliés aux instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers de la société l'exposent à divers risques dans le cours normal de ses activités. La société s'est donnée pour objectif de maximiser son profil risque-rendement, à l'intérieur des limites établies, en appliquant des stratégies, des politiques et des procédures de gestion du risque à l'ensemble de ses activités. L'analyse qui suit permet d'évaluer ces risques au 31 mars 2019.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque que la société subisse des pertes en raison de l'incapacité de ses débiteurs de remplir leurs obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la société à de fortes concentrations de risques de crédit sont principalement les prêts aux petites entreprises, les subventions et comptes à recevoir. Le risque de crédit est élevé par rapport aux prêts aux petites entreprises vu qu'ils sont souvent des prêts à plus haut risque. Toutefois, le risque à la société par rapports aux subventions et comptes à recevoir n'est pas considéré important puisque les créances sont réparties parmi une vaste clientèle et les paiements sont normalement perçus en temps opportun. 78 650 \$ des montants à recevoir reliés au fonds d'investissement au 31 mars 2019 ont été jugé comme étant des créances douteuses. La société effectue, de façon continue, des suivis auprès de ses clients.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la société ne soit pas en mesure de remplir ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La société maintient son fonds de roulement à un niveau convenable qui lui permet de remplir toutes ses obligations en temps opportun.

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

## 13 Exposition et gestion des risques reliés aux instruments financiers (suivi)

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation des taux d'intérêts commerciaux. La société est exposée au risque de taux d'intérêt puisque les placements portent intérêt à des taux fixes, la marge de crédit porte intérêt à un taux variable et la dette à long terme à des taux fixes. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la société à un risque de juste valeur et ceux à taux variable à un risque de flux de trésorerie.

### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou l'encaisse future d'un instrument financier varie en raison d'une fluctuation aux taux de change. La société n'est pas exposée au risque de change du fait que tous ses instruments financiers sont libellés en dollars canadiens et que le nombre de transactions effectuées en devises étrangères est minime.

## 14 Revenus - Projets

Le détail des revenus pour les projets spéciaux réalisés durant l'exercice est comme suit :

	2019 \$	2018 \$
<b>Revenus</b>		
Emploi et Développement social Canada - Premier Choix	313 864	260 945
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	211 468	240 261
Travel Manitoba	140 311	172 100
Province du Manitoba – Croissance, Entreprise et Commerce (note 16)	86 254	94 708
Fédération canadienne des municipalités	62 800	-
Autres projets	57 026	20 112
JA Manitoba	31 254	20 004
Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes - immigration	30 000	15 000
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada - conférence ECCA	20 000	-
Éco-Ouest - Contributions municipales	15 700	-
RDEE Canada - petite enfance	15 000	-
Division scolaire franco manitobaine - projet employabilité	11 550	-
Caisse Groupe Financier Ltée. - projet jeunes entreprises	10 085	26 626
Bureau de l'éducation française du Manitoba - projet jeunes entreprises	1 000	5 000
RDEE Canada - corridor touristique	-	10 135
Patrimoine Canadien - Festival du patrimoine de Montcalm	-	19 400
Conseil de développement économique de l'Alberta - projet mentorat	-	26 000
	<b>1 006 312</b>	<b>910 291</b>

# Le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba Inc.

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2019

## 15 Divers – Revenus et dépenses

Le détail des revenus divers et des dépenses diverses de l'exercice est comme suit :

	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Divers - locations, photocopies, etc.	114 918	119 628
Omnium de golf	40 613	38 086
Fosse aux lions	5 520	3 364
Comité social	4 179	4 772
	<u>165 230</u>	<u>165 850</u>
<b>Dépenses</b>		
Omnium de golf	25 613	23 085
Fosse aux lions	17 250	16 628
Divers - items promotionnels, cadeaux, pourboires, etc.	15 973	14 720
Comité social	4 179	4 772
Premier Choix	3 900	7 715
Conférence ECCA	147	-
Centre de développement économique de l'Alberta - projet de mentorat	-	6 000
	<u>67 062</u>	<u>72 920</u>

## 16 Province du Manitoba – Croissance, Entreprise et Commerce

La Province du Manitoba a fourni une subvention pour un programme de Croissance économique.

Les dépenses du programme furent comme suit:

### Dépenses

Salaires et bénéfices	51 510
Frais professionnels et consultants	21 120
Frais de bureau	8 255
Kilométrages, repas et frais de voyages	5 369
	<u>86 254</u>